



Département du MORBIHAN

2026/27/04/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : VERGNAULT Marie,

Procuration(s) : VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PICARDA Styren a été élue secrétaire de séance. De même, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PÉRON Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Dates de convocation : 10/04/2026
Convocation N°1 affichée le : 14/04/2026
Convocation N°2 affichée le : 20/04/2026
Ordre du jour complémentaire du 21/04/2026
Affiché le 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 26
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 29/04/2026
Publié ou notifié le 04/05/2026
Certifié exécutoire le 04/05/2026
A GOURIN, le 04/05/2026.

La Maire,
Bérangère FRITZ.



10- ANNEXE MAISON DE SANTÉ – EMPRUNT DE 300 000 € : LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Afin de financer les travaux d'aménagement de l'annexe Maison de Santé inscrits au budget 2026 et d'assurer l'équilibre de la section d'investissement, il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000 €.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le lancement d'une consultation auprès d'établissements bancaires. Le conseil municipal est invité à autoriser Madame la Maire à engager cette consultation.



Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260427-D2026270410-DE

Département du MORBIHAN

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

AUTORISE Madame la Maire à engager la consultation auprès d'établissements bancaires afin de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000 € qui financera d'aménagement de l'annexe Maison de Santé inscrits au budget 2026.

Fait à Gourin, le 27 avril 2026

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Styren PICARDA.

Le secrétaire de séance,
Matthieu PÉRON.



La Maire,
Bérangère FRITZ.